



Bulletin communal officiel
Février 2017
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 112

115^{ème} Carnaval de Nivelles

→ PAGE 4



Bal du Carnaval

→ PAGE 3

Logo 4 Fleurs
pour
Nivelles !

→ PAGE 3



La Saint-Valentin
au centre-ville

→ PAGE 3



Salon de
l'Enseignement

→ PAGE 3

Chantiers
terminés
et en cours

→ PAGE 6



Bal folk avec l'Académie

→ PAGE 5



Le développement de Nivelles en connaissance de cause



SOMMAIRE

3

Grand Bal costumé
du Carnaval
2017 et ... 4 Fleurs
Saint-Valentin
au centre-ville

4

115^{ème} Carnaval

5

Chantiers terminés
Commémoration

6

4^{ème} Salon
de l'Enseignement
Bal folk de l'Académie

7

Amicale des Seniors -
programme 2017

8

Tribune politique

10

Conseil communal
Recrutement

11

Jury d'Assises
Remise de prix
« Et après DEMAIN ? »

12

Grand Nettoyage
de printemps
Festival Nature

13

Centres de jour du CPAS

14

Agenda

15

Appel à projets
« Théâtre au Château »

16

Etat civil - pharmacies

Le développement de Nivelles, je l'assume pleinement avec la majorité en place - tous les dossiers d'urbanisme ont été adoptés à l'unanimité depuis au moins deux dizaines d'années - donc bien avant celle en place, parce que :



- à côté des conditions de permis (routes, ...), nous imposons des charges d'urbanisme telles que crèches, écoles, salles de sport, aménagements liés à la sécurité routière, ... car ces infrastructures sont nécessaires.

- les citoyens sont impliqués à travers des Commissions consultatives, ateliers citoyens, réunions d'informations préalables, ... Le citoyen qui veut s'informer et être impliqué a de multiples façons de le faire.

- geler le développement va faire flamber les prix comme dans d'autres villes et communes périphériques de Bruxelles. Les exemples ne manquent pas !

- sans développement, des services de base vont quitter la ville (cf maternité, pédiatrie et ... hôpital ?).

Pour tous les dossiers, deux problématiques sont particulièrement prises en compte : l'écoulement des eaux de pluie et la mobilité.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

- notre ville a des sites d'activité économique désaffectés (très) pollués que nous ne pouvons pas laisser à nos enfants. Personne ne s'en est jamais préoccupé ; nous avons clairement annoncé notre volonté de le faire dans notre Déclaration de Politique générale.

- toutes les catégories d'âges doivent pouvoir rester ou venir vivre à Nivelles pour profiter de tous les services offerts (sportifs, culturels, sociaux, administratifs, judiciaires).



2017 et... 4 fleurs !

Comme chaque année, la Ville de Nivelles participe à l'opération « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant wallon. Depuis plusieurs années, la Ville a été gratifiée de la plus haute distinction : 3 fleurs.

Cette année, l'opération a évolué afin d'inciter les communes à axer leur gestion des espaces verts vers une gestion plus écologique (fin de l'utilisation des pesticides, actions citoyennes en faveur de la nature, utilisation de techniques novatrices, etc.) en proposant un label 4 fleurs.



Nous avons donc décidé de tenter notre chance en proposant un dossier pour l'obtention de ces 4 fleurs. Grâce aux efforts des services communaux, nous faisons partie des deux communes à obtenir ce label 4 fleurs.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Pierre HUART,
Bourgmestre

Grand Bal costumé du Carnaval Unique à Nivelles !

FOLKLORE

L'asbl Nivelles en Fêtes vous invite au Grand Bal costumé qui se déroulera le **samedi 25 février** au Waux-Hall à partir de 20h. Le déguisement est obligatoire !

Dans une ambiance festive, il sera procédé à l'élection de la Reine et du Roi du Carnaval 2017 en première partie de soirée, pour ensuite lancer la soirée dansante. L'événement sera ponctué par la présence de l'Ecole de Tambour et de Musique de Nivelles. Entrée gratuite de 20h à 22h.

Envie de participer à l'élection de la Reine et du Roi du Carnaval ?
Merci d'envoyer votre candidature à laure.vanruysevelt@nivelles.be pour le 15 février au plus tard.



Soumonces générales le samedi 18 février dès 9h !
Le programme complet du 115^{ème} carnaval en page 4 !

COMMERCE

Action « Saint-Valentin » en centre-ville



Jusqu'au 14 février, faites plaisir à votre tendre moitié dans les commerces du centre-ville et vous pourrez participer à notre concours ! A la clé : un voyage pour 2 dans la Venise du Nord et un dîner en amoureux ! A Nivelles, on aime faire l'amour et ses courses !

Les bons de participations sont à déposer à l'urne située à l'Hôtel de Ville (accueil) ou à La Maison du Tourisme (rue de Saintes, 48) ou à renvoyer à Nivelles Commerces - rue Bayard 21, 1400 Nivelles.

→ **Infos et règlement**
www.nivellescommerces.com
ou Facebook
Nivelles Commerces.

Le 115^{ème} Carnaval de Nivelles

FOLKLORE



Moment de l'année attendu par une très large majorité de Nivellois, l'occasion vous sera donnée de profiter de la tradition et du folklore aclots dans une ambiance conviviale et bon enfant ... le moment de l'année où on oublie tout et où on profite de la fête !

Comme chaque année, les nombreux Gilles déambuleront dans les rues au bruit de leurs sabots et de leurs apertintailles.

Sans oublier la cavalcade du dimanche dont la quasi totalité des groupes et des chars seront inédits à Nivelles et ne manqueront pas d'assurer une très bonne ambiance, tant pour les plus jeunes que pour les moins jeunes. Un nombre très important de bonbons, peluches, gadgets ... seront distribués dans le public.

Le Carnaval de Nivelles, c'est le partage de moments magiques et d'émotions, dans le respect de tous et avec une formidable ambiance qui permet aussi à chacun de passer de véritables moments de fêtes, avec entre autres :

- toutes sociétés confondues, plus de 660 Gilles, Paysannes, Arlequins et Pierrots ;
- plus de 50.000 personnes à Nivelles le jour de la Cavalcade ;
- 50 tonnes d'oranges et 40.000 bonbons et gadgets (peluches, ...) offerts au public ;
- un cortège de Gilles, Paysannes, Arlequins et Pierrots homogène et arrivant sur la Grand-Place à 18h30 ;
- un superbe rondeau du lundi, accompagné d'un feu d'artifice.

Samedi 4 mars

▪ 14h30 : **carnaval des enfants**, départ du cortège à la gare, avec la participation des T'Chapelles (La Viole), du Corps Musical Nivellois, de l'Ecole de Tambour, de l'AMO TEMPO et des enfants déguisés ;

▪ 16h : **spectacle pour enfants** de 3 à 103 ans au Waux-Hall et élection du prince et de la princesse du Carnaval (les plus beaux déguisements). Un spectacle drôle emmènera les petits et les grands au pays du bonheur et du rire.

Cette année encore, pour la plus grande satisfaction des petits et des grands, la troupe des clowns « Vagabond et compagnie » présentera en avant-première lors du carnaval son tout nouveau spectacle « Les clowns font leur cinéma ».

Dimanche 5 mars

La journée à ne pas manquer. Une cavalcade composée d'un nombre important de chars rivalisant d'originalité fera rayonner petits et grands.

Un impressionnant cortège de Gilles et Fantaisies fera respecter la tradition et le folklore aclots.

- Dès l'aube, **traditionnel ramassage** en batterie des Gilles et groupes de Fantaisies.
- 8h20 : les Autorités communales reçoivent les groupes de Gilles et Fantaisies à l'Hôtel de Ville pour la **remise des médailles**.
- 14h : départ de la **Cavalcade** depuis la gare de l'Est.
- 15h15 : **cortège des sociétés de Gilles, Paysannes et Arlequins** départ de la gare de l'Est.
- 18h30 : **rondeau** des Paysannes, Arlequins et des sociétés de Gilles.

Lundi 6 mars

La journée des Nivellois, on vous attend déguisés. La soirée la plus intense du Carnaval Aclot avec le rondeau de toutes les sociétés sera l'un des moments forts.

- De 14h à 16h : **Carnaval des Écoles**, grand rondeau des Gilles et Fantaisies avec distribution d'oranges.
- 19h : **Carnaval Aclot**, formation du cortège place E. de Lalieux.
- 21h30 : **rondeau** des sociétés des Gilles, Paysannes, Arlequins, celles-ci seront accueillies dans le rondeau par des feux d'artifice ! La soirée se poursuivra avec les brûlages de bosses des Gilles et Fantaisies.
- 23h : **feu d'artifice** proposé par les Gilles de l'Argayon.

Mardi 7 mars

Raclot des différentes sociétés nivelloises. 20h : feu d'artifice de clôture offert par les forains.

→ **Infos** 067/88.22.07 ou via www.carnavaldenivelles.be.

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i des Fêtes et du Folklore,
Président de Nivelles en Fêtes asbl

Nous lançons un appel à toute personne sérieuse et intéressée par le folklore de notre Ville à devenir porteur de Géants nivellois.

Foire du Carnaval du 24 février au 8 mars !
Journées « tarifs réduits » les mercredis 1^{er} et 8 mars.



4^{ème} Salon de l'Enseignement

Vous souhaitez des informations afin de faire votre choix pour l'école de votre enfant, qu'il s'agisse de l'entrée en maternelle, en primaire, ou de l'inscription en 1^{ère} secondaire ? Vous recherchez des options spécifiques ?

N'hésitez pas à venir rencontrer les directions des écoles nivelloises, présentes le **samedi 11 février de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.**

GRAND BAL FOLK au Waux-Hall avec l'Académie de Nivelles

Le vendredi 17 février dès 20h, le Foyer du Waux-Hall sera transformé en piste de danse, grâce à l'enthousiasme de la classe d'accordéon diatonique de l'Académie de Nivelles, qui invite le groupe Trad'Zik de l'Académie de Hannut. Entrée gratuite.

Les musiques entraînantes et la courte explication des danses permettront à chacun de rentrer dans le bal sans connaissance préalable.

Les accordéonistes nivellois de la classe de Marinette BONNERT vous proposent un programme varié allant des danses wallonnes, aux danses bretonnes, sans oublier - pour les amateurs du genre et il y en a ! - quelques danses de couple.

Le groupe Trad'Zik, sous la direction de Vincent MOSSIAT, a déjà fait ses preuves lors de nombreux bals folks. Leur jeunesse et leur plaisir de jouer vous empêcheront de rester sur le bord de la piste.

→ **Infos** 067/21.62.46 en semaine entre 14h et 20h.

■ **Philippe BOUFFIOUX**
Echevin a.i. en charge de l'Académie



Les inscriptions en 1^{ère} secondaire c'est maintenant !

Comme chaque année et depuis l'application du décret « Inscription », les écoles fondamentales ont distribué les formulaires d'inscription en 1^{ère} secondaire aux parents des élèves de 6^{ème} primaire. La période d'inscription s'étendra **du 6 au 24 mars**. La date de dépôt du formulaire d'inscription auprès de l'école secondaire n'a pas d'importance, afin de permettre d'éviter l'effet « premier arrivé premier servi ».

L'attribution des places se déroule selon le nombre de places disponibles :

- l'école dispose de suffisamment de places au regard des demandes : les parents sont informés de l'inscription effective.
- l'école ne dispose pas de suffisamment de places : les inscriptions se feront en fonction des critères repris dans le décret, un classement sera établi ; les parents sont informés et les données sont transmises à la Commission Interréseaux des Inscriptions (CIRI).

Pendant la deuxième quinzaine d'avril, la CIRI procédera à l'attribution des places que les établissements n'ont pu attribuer eux-mêmes, et informera les parents de l'inscription dans un établissement ou sur une liste d'attente. A partir du 2 mai, les inscriptions reprennent, cette fois-ci dans l'ordre chronologique.

L'inscription dans plusieurs écoles, par ordre de préférence, mène à des situations où la demande dépasse le nombre de places, mais au fil des semaines, la plupart des inscriptions sont confirmées et libèrent des places.

→ **Infos** 067/88.22.90 ou enseignement@nivelles.be.

■ **Bernard LAUWERS**,
Echevin de l'Enseignement

STAGES durant le congé de carnaval

Retrouvez le programme détaillé et régulièrement mis à jour sur www.nivelles.be (rubrique enfance et jeunesse/accueil extrascolaire/stages pendant les périodes de vacances scolaires).

→ **Infos** 067/88.22.88 - service Extrascolaire ou via joachim.vanherp@nivelles.be.

■ **Bernard LAUWERS**,
Echevin de l'Extrascolaire

Chantiers terminés !

TRAVAUX

L'année 2016 terminée, c'est le moment idéal pour faire le bilan de l'année écoulée qui, bien qu'ayant été fort chargée, fut couronnée de succès grâce à la ténacité et au brio de l'équipe du service communal des Travaux.

Cette année 2016 fut l'année de la concrétisation de nombreux chantiers d'importance !

Chantiers terminés

Au niveau de la voirie :

- La rue de Saintes refaite pour un montant de **672.000 €**, dont 240.000 € subsidiés par le SPW et 80.645 € pris en charge par la SPGE. Cette artère d'entrée de la Ville s'est vue magnifiquement reliftée, la succession des corps de métier s'étant réalisée de manière optimale et le chantier s'est terminé avec 2 mois d'avance sur la date prévue.

tir de terre et une nouvelle enveloppe des anciens bâtiments a également été façonnée afin de réduire ainsi les consommations d'énergie.

- A l'école de Bornival, les murs des nouvelles classes vont bientôt voir le jour.
- A la piscine, les travaux s'enchaînent à vive allure et nous pourrons enfin plaquer 2017 sous le signe du maillot.
- Triangle du passage : les aménagements réalisés aux deux carrefours présentent plus de sécurité ; reste la couche colorée qui sera être appliquée au printemps.



- Le mur d'enceinte de l'église de Baulers a été rénové sur les anciennes fondations pour offrir un nouveau visage au centre de Baulers. Le perron d'entrée de l'église a été entièrement refait et l'électricité a été remise aux normes. Total du chantier d'un montant de **324.617 €**.

- Un parking public sur deux niveaux (52 places + 15 places réservées à la location) a été aménagé à l'avenue Léon Jeuniaux pour un montant total de **807.969,92 €**.

Chantiers en cours (fin courant du 1^{er} semestre)

- L'école de la Maillebotte vient de voir ses deux nouveaux bâtiments sor-

Les chantiers réalisés sont des investissements responsables et constants qui permettent de conserver et d'améliorer notre patrimoine, ainsi que d'assurer les services et le confort des utilisateurs des bâtiments et des voiries de notre ville.

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. des Travaux

Valérie DE BUE,
1^{ère} Echevine en titre
Députée wallonne

FOLKLORE

La djote sous les feux des projecteurs Découvrez le palmarès et les photos sur www.nivelles.be



Lors de la très attendue cérémonie de remise des labels djote, l'ancien Bailly Eric NOLMANS a été élevé au rang de citoyen d'honneur. La Confrérie a aussi été reconnue par les Autorités communales pour sa contribution au renom de Nivelles !

Pendant 6 ans, Eric NOLMANS a continuellement mis en avant la tarte al djote et a ainsi rehaussé l'image de marque de la Ville. Très diplomate, il a rassemblé les membres de la Confrérie. Né à l'intérieur des remparts, sa participation au folklore nivellois lui tient très à cœur. Il « enfourche » d'ailleurs le cheval Godet lors des activités carnavalesques. Homme de terrain, il a été pompier volontaire durant 30 ans et a terminé sa carrière en qualité de lieutenant.

COMMÉMORATION

Un Marsouin enterré à Nivelles

Le 3 mars prochain à 11h au cimetière de Nivelles, la Ville de Nivelles, en collaboration avec l'asbl « Du côté des champs » de Baulers et le Souvenir Français, organise une cérémonie en hommage au sergent Georges DEBERT, Nivellois tué en 1958 durant la guerre d'Algérie.

■ **Joël FERY**,
Président de l'asbl
« Du côté des champs »

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge
des Associations
patriotiques



Votre police locale prend votre sécurité en main

SENIORS/POLICE

Le Conseil consultatif des Aînés de Nivelles vous invite à cette conférence-débat lors de laquelle les thèmes suivants seront abordés :

- La présentation de la zone de votre police et les éléments qui la composent.
- Les vols à la tire, à la ruse et les réflexes à adopter.
- La protection de l'habitation (mesures organisationnelles, structurelles et environnementales).
- L'insécurité urbaine et les phénomènes de société (agression, drogue, alcool, pickpockets, terrorisme, sécurité routière, escroquerie via internet).

Ces différents thèmes seront abordés par Pierre HUART, Bourgmestre et Président du Conseil de Police, Pascal NEYMAN, Commissaire divisionnaire et Chef de Corps, Serge de SELYS LONGCHAMPS, Commissaire et Chef de la proximité et Axel BAUDOIN, Inspecteur principal et agent de quartier.

Rendez-vous le **jeudi 9 mars à 13h30** à l'Hôtel de Ville (place Albert 1^{er}, 2) ; entrée gratuite.

Inscription souhaitée 067/88.21.12 ou marie.petrella@nivelles.be.

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone de Police
Nivelles-Genappe

Pierre HUART,
Bourgmestre en charge des Seniors

Prochaines activités de l'Amicale des Seniors

Voyage supplémentaire

Le **jeudi 16 mars** à Liège : Expo Terracotta et Musée de la Vie wallonne. Départ : 8h - Tour de Guet et 8h05 - Grand-Place (face au café-restaurant L'Union). Prévoir une collation de 10h ! Retour vers 18h30. PAF : 35 €. Max : 48 personnes.

Repas de Printemps



Le **jeudi 23 mars** de 12h à 16h30 à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72). Réservation obligatoire pour le 15 mars au plus tard (max. 100 personnes). PAF : 18 € (apéritif et café offerts - boissons non comprises).

SENIORS

ACTIVITÉS DE L'AMICALE DES SENIORS PROGRAMME 2017

Goûter

Mardi 14 février (St-Valentin)
De 15h à 17h à « La Samiette »

Dîner

Jeudi 23 mars
De 12h à 16h30 à « La Samiette »

Repas dansant

Dimanche 23 avril
De 12h à 18h à « Nos Tayons »

Voyage

Jeudi 11 mai & mardi 16 mai

Thé dansant

Dimanche 14 mai
De 15h à 18h30 à l'Institut de l'Enfant-Jésus

Dîner

Jeudi 15 juin
De 12h à 16h30 à « La Samiette »

Goûter

Mardi 22 août
De 15h à 17h à « La Samiette »

Dîner

Jeudi 21 septembre
De 12h à 16h30 à « La Samiette »

Thé dansant

Dimanche 8 octobre
De 15h à 18h30 à la salle « Les Heures Claires »

Voyage

Jeudi 12 & mardi 17 octobre

Goûter

Mardi 7 novembre
De 15h à 17h à « La Samiette »

Dîner

Jeudi 14 décembre
De 12h à 16h30 à « La Samiette »

Les entrées sont gratuites pour les goûters. Le prix des repas est maintenu à 18 €. Les prix des voyages seront calculés au plus juste. Ces activités sont réservées aux seniors de l'entité nivelloise, excepté les thés dansants qui sont ouverts à tout public, jeunes et moins jeunes, nivellois et non nivellois et pour lesquels l'entrée reste gratuite.

→ Inscription obligatoire

pour toutes les activités 0484/86.74.13 - Amicale des Seniors ou claudine.theys@live.be ou 067/88.21.13 - Guichet social.
N° de compte : BE83 9730 1234 6215.

■ **Claudine THEYS**,
Conseillère communale,
Présidente de l'Amicale des Seniors

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge des Seniors

Jeunes MR NIVELLES

Des Jeunes de tous les horizons

- Alexandre DESMET**
24 ans | Indépendant
(Distribution d'électroménagers)
- Gilles BALTHAZAR**
25 ans | Étudiant, Master en Administration publique
- Laurie SEMAILLE**
20 ans | Étudiante en Sciences politiques
- Louis-Xavier BOUILLON**
29 ans | Instituteur et pédicure médical
- Germain DALNE**
18 ans | Étudiant en Droit
- Julien FORTIN**
26 ans | Diplômé en Relations Internationales
- Tri-trung VO**
25 ans | Étudiant, Master en GRH
- Auguste DEBROISE**
24 ans | Étudiant, Master en Économie

Des projets sur la politique, la jeunesse et le monde professionnel

- Afterwork politique, qui fut un grand succès
- Live Facebook du Conseil communal, tous les mois
- Visite du CPAS, 11 mars
- Conférence pour les jeunes indépendants, 3 mai

L'équipe de la Liste du Bourgmestre
 Éléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÉQUE, Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY, Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE, Catherine RICHELLOT, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKHOVEN

CONTACTEZ-NOUS: ✉ : jeunes.mr.nivelles@gmail.com | 📺 : @JMRNivelles | 📱 : Jeunes MR Nivelles



Un cinéma... pour qui ?... pourquoi ?...

Cette fois, nous y sommes ! Les travaux de rénovation de l'ancien cinéma Athena commenceront le 20 février. Le chantier devrait durer 200 jours...

Il faut savoir que c'est le 31 mars 2016 que la Région wallonne a confirmé le subside de 400.000 € octroyé à la Ville pour les travaux. Depuis lors, toutes les étapes de procédure étant franchies, l'impatience des Nivellois n'a fait que croître !

Car il s'agit bien ici d'un projet culturel pour TOUS les Nivellois. Des plus jeunes aux moins jeunes, les familles, les écoles, les associations, tous se sentent concernés depuis longtemps par ce projet qui permettra de se divertir et de profiter de films de qualité au coeur même de notre ville, sans payer les prix exorbitants de grands complexes cinématographiques, et surtout, pour beaucoup d'habitants de Nivelles, sans devoir prendre leur voiture.

Le cinéma est un des outils les plus démocratiques de la culture, celui qui permet d'in-



téresser, d'émouvoir ou de réjouir chacun, tout en lui permettant de mieux comprendre notre époque et notre environnement.

Le cdH nivellois a toujours défendu avec vigueur ce projet qui représente une chance réelle d'ouverture et d'épanouissement pour les Nivellois, mais aussi un véritable atout de revalorisation du centre-ville.

La gestion du cinéma sera confiée au Centre culturel, gage de qualité et d'accessibilité au plus grand nombre.

Le Centre culturel entend bien lancer dès que possible une consultation citoyenne sur le nom du futur cinéma... preuve que cette réalisation sera bien celle de tous !

Evelyne VANPEE, Echevine de la Culture

Etienne LAURENT, Julie GILLET et Isabelle MAHY, mandataires et le Comité Ensemble cdH



Infrastructures sportives, vers un choix pertinent !

Dans le choix de la politique sportive d'une commune, les infrastructures sportives représentent un investissement important ! Il y a une vision à long terme (d'où l'importance d'un choix judicieux !) mais pour les utilisateurs (clubs, écoles, particuliers), il faut pouvoir répondre au court et moyen terme.

Pour une commune, si les travaux de voiries et l'entretien des bâtiments communaux représentent des investissements importants, la planification de création de nouvelles infrastructures sportives font rapidement exploser les finances communales !

Nous devrions voir en 2017, l'ouverture de la piscine, la rénovation de celle-ci se termine lentement et les coûts de cette rénovation sont très importants, près de 9.000.000 € !! Le groupe P.S. est favorable à l'ouverture de la piscine. Elle « brasse » (pour une pis-

cine, c'est normal !) à la fois des publics jeunes (écoles, cours d'apprentissage, clubs de compétitions...), mais aussi des publics désireux de pratiquer la natation dans de bonnes conditions (clubs seniors, familles, particuliers...).

C'est la « Maison des Sports » qui gère l'utilisation des infrastructures sportives, les deux représentants du groupe P.S. ont proposé des prix d'entrée les plus justes et les plus bas possibles ! Il faut le savoir.

Mais, le futur des infrastructures sportives n'est pas serein ! Le nouveau hall sportif et l'avenir de la salle des « Heures Claires », qui est située dans la phase 1 de la rénovation du quartier « Val de Thines », demandent un engagement clair de la Ville.

Dans sa déclaration de Politique générale (2012-2018), la majorité MR, CDH, ECOLO

avait pris l'engagement « d'un projet de salle sur le site du Parc de la Dodaine répondant aux exigences du sport moderne ». Après 5 ans, rien n'est décidé ! Que du contraire !

Tout cela n'est pas de bon augure pour l'avenir des clubs et de la population nivelloise.

Le groupe P.S. peut proposer des solutions ! La majorité en place devrait réunir les différents groupes politiques autour de la table pour réfléchir et proposer aux Nivellois la meilleure solution d'avenir !

Vive le sport pour toutes et tous !

André FLAHAUT, Maurice DEHU, Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT, François NOE, Véronique MOREAU, André LECUYER, Louison RENAULT, Gaëtan THIBAUT, Amandine SAUTIER, Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO, Anne-Françoise JEANSON et Yvan BJOKO



Le 14 février, Ecolo bichonnera les navetteurs pour la Saint-Valentain

Comme chaque année, Ecolo se rendra dans toutes les gares de Wallonie pour remercier les navetteurs de faire le choix du train. Sachant que les transports sont responsables de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, remercier les navetteurs est la moindre des choses. Car vous êtes nombreux à choisir ce mode de transport. Malgré les retards, le manque de places assises ou les correspondances ratées, plus de 4.000 personnes empruntent la gare de Nivelles chaque jour.

Nous sommes convaincus que le rail est une solution d'avenir. Réinvestir dans ce mode de déplacement, écologique et sûr, devrait être une priorité pour améliorer l'offre de trains, la ponctualité, l'état des infrastructures, les temps de parcours. Selon l'OCDE, la Belgique est un des pays les plus embouteillés d'Europe. Pourtant, ce gouvernement fédéral a fait le choix de coupes drastiques dans le budget de la SNCB et d'Infrabel. Si des mesures devaient être prises pour améliorer la gestion de ces entreprises, supprimer 20 % de leur

budget était loin d'être un bonne idée.

On le constate aujourd'hui : le RER de la ligne 141 (Nivelles-Bruxelles), annoncé depuis 2002, ne sera fini - au plus tôt - qu'en 2030 ! Et les moyens manquent pour avancer : Jacqueline GALANT (ex-ministre de la mobilité) confirme cette situation dans un passage de son livre, expliquant que le RER à 4 voies partout ne se fera pas par manque de moyens, mais qu'elle fut forcée d'affirmer le contraire pour éviter le scandale. Car c'est l'enjeu : le ministre BELLOT ne cesse de donner des chiffres confus pour rassurer les voyageurs mais rien ne garantit que le RER soit finalisé un jour. Et tant pis pour les navetteurs qui subissent les conséquences des travaux depuis plus de dix ans... Encore une preuve qu'il est grand temps de réinvestir dans les transports publics pour finaliser le RER et rendre le train attractif.

L'attractivité, c'est le mot-clé : on doit créer les conditions pour que le déplacement en train vers le boulot soit aussi « confortable » que celui en voiture.

Assis à une vraie place, disposant du Wifi et d'une tablette pour y travailler, dans un train fiable et surtout ponctuel. Si j'ai raté celui-ci, je n'attends pas plus de 15 minutes le suivant ! Et je l'attends dans une gare ouverte et chauffée, dont l'accès en bus et en vélo est optimisé. L'accès des gares en vélo mérite qu'on s'y attarde : depuis le boom du vélo électrique, la pratique quotidienne du vélo est en constante progression. Les infrastructures doivent s'adapter, notamment à Nivelles. Nous demandons par exemple de vrais parkings vélo, sécurisés et gratuits.

Est-ce que ce scénario relève de l'utopie ? Nous ne le croyons pas. Pour Ecolo, faire du train la colonne vertébrale d'une mobilité durable est une question de volonté politique. Retrouvez toutes nos propositions pour le train sur <http://www.ecolo.be/?Contrat-de-services-SNCB>.

Pour ECOLO Nivelles

Stéphane TONGRES, Geneviève QUINET, Isabelle BOURLEZ, Grégory LECLERCO, Marcel CHERON et Pascal RIGOT

Séance du 23 janvier 2017

Festivités et vente de boissons spiritueuses

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé le cadre de l'ordonnance de police qui concerne l'interdiction de transporter, de servir ou de consommer sur la voie publique des boissons spiritueuses et des « cocktails » contenant l'une ou plusieurs de ces boissons lors des principaux événements publics nivellois. Le débit et la consommation de boissons fermentées sont permis sur l'espace public (emplacements, tentes et terrasses) réservé à cet effet sur base d'une autorisation du Collège communal. Plus d'infos sur www.nivelles.be.

Travaux

Sous réserve de l'approbation par l'autorité de tutelle, approbation des conditions et du mode de passation pour la rénovation de la régulation du chauffage de l'Hôtel de Ville (80.000 €). L'Echevin Pascal RIGOT a précisé qu'il s'agit d'une première étape de la rénovation de l'Hôtel de Ville.

Budget 2017 du CPAS

Au terme de la présentation de la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE (LB), le budget 2017 du CPAS a été approuvé. Le Conseiller André FLAHAUT (PS) a demandé des précisions quant à la concertation sociale nécessaire pour lutter contre la pauvreté et la précarité dans la ville. La Présidente a répondu que les liens sont réguliers entre le CPAS et les acteurs sociaux (ISBW, Habitations sociales du Roman País, associations). Pour aider les sans-abri, des solutions alternatives sont en place mais les services se voient souvent opposer un refus par les personnes en difficulté elles-mêmes. Le Conseiller a évoqué le droit de réquisition des bâtiments vides. Outre le caractère temporaire de ces aides, la Présidente a déploré que ce type de mesure soit inapplicable en pratique, les contraintes en terme de conformité du bâtiment et de personnel encadrant étant trop importantes.

Développement immobilier

Le Conseiller Louison RENAULT (PS) a demandé des explications quant au développement immobilier privé dans la ville car si celui-ci est porteur de perspectives, de nouveaux besoins apparaissent aussi. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé

d'emblée que la gestion de la ville inclut les données de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique). La pression foncière existe, le développement démographique est inéluctable et plutôt que de perdre la maîtrise d'importants dossiers urbanistiques soumis à l'administration, l'option choisie est d'accompagner activement ces projets - avec une attention particulière quant à la mobilité et à l'évacuation des eaux de pluie, ou de les refuser. Valérie DE BUE (LB) a poursuivi : l'un des objectifs de la Déclaration de politique générale consiste en effet à urbaniser les sites industriels désaffectés, « dents cariées » de l'entité. Outre les conditions d'octroi du permis (voiries, ...), chaque projet doit répondre à des charges d'urbanisme particulières (telle que la construction d'un bien au profit de la collectivité). La population est impliquée dès le départ avec une réunion d'information préalable (RIP) organisée systématiquement par l'administration, à laquelle tous les citoyens nivellois sont conviés. Les dossiers font ensuite l'objet d'une étude attentive au sein de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que plusieurs gros dossiers d'urbanisme (Petit Baulers, site de la Brugeoise, ...) avaient été engagés au cours des mandatures au cours desquelles le PS était associé au pouvoir.

Arbre remarquable à Baulers

Un très ancien marronnier avait dû être enlevé l'an dernier pour raisons sanitaires. Si la sculpture d'un artiste a permis la conservation du tronc, la Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) s'est interrogée quant aux aménagements futurs du lieu. L'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que la sculpture subit actuellement un traitement qui lui permettra de résister aux affres de la météo. Elle sera remise en place à l'occasion de la Fête des Géants de Baulers, le 25 mars prochain.

Prochain Conseil communal
Lundi 20 février 2017, 20h,
salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

Technicien de surface (H/F)

La Ville de Nivelles engage un technicien de surface (H/F) - 19h/semaine - CDD 6 mois avec possibilité de CDI.

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé (GSM+adresse mail), d'une lettre de motivation manuscrite et des pièces justificatives (copie diplôme, copie du permis de conduire) doivent parvenir au service du Personnel, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 17 février au plus tard**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service du Personnel de 8h à 16h30 (Quentin DE LANGE - 067/88.22.56) ou du service Travaux (Olivier CAMBERLIN - 067/88.22.71 - 0475/63.88.20).

→ **Plus d'infos** Service du Personnel (Quentin DE LANGE - 067/88.21.56 ou Sylvie PORTAL - 067/88.22.18). Retrouvez le profil complet sur www.nivelles.be.

Par ordonnance,

■ Didier BELLET,
Directeur général

Pierre HUART,
Bourgmestre

UN PROBLÈME AVEC UNE ADMINISTRATION FÉDÉRALE ?

Voici 15 ans que le **Médiateur fédéral** a été instauré, œuvrant de manière neutre et impartiale pour un renforcement de la relation de confiance entre les citoyens et les administrations fédérales. Il intervient si aucune solution n'a pu être trouvée ni par l'administration concernée ni par son service des plaintes.

Trois conditions : votre problème concerne une administration fédérale (impôts, allocations de chômage, plaque d'immatriculation, titre de séjour ou cotisations sociales comme indépendant) ; vous êtes directement concerné(e) par la situation ; votre dernier contact avec cette administration remonte à moins d'un an.

→ **Contacts** 0800/99.961 (n° gratuit) ou www.mediateurfederal.be.

« Et après DEMAIN ? » Remise de prix

La remise des prix de 500 € qui récompensent des projets de développement durable initiés au sein des écoles secondaires s'est déroulée le 20 janvier dernier.

En octobre dernier, environ 1.500 élèves du secondaire avaient pu voir le film « Demain », programmé dans le cadre



du Festival du film solidaire du Conseil Nord-Sud. La Ville a ensuite lancé un appel à projets à destination des jeunes, intitulé « Et après DEMAIN ? », auquel deux écoles ont répondu avec enthousiasme.

Les jeunes de 4^{ème} F du Collège Ste-Gertrude et ceux du groupe We Change (inter-classes) de l'Institut de l'Enfant-Jésus-Lycée ont exposé avec clarté et brio les actions qu'ils ont imaginées et mettent déjà en place dans leurs écoles... bel exemple de dynamisme et de maturité citoyenne...

■ **Evelyne VANPEE,**
Echevine de la Jeunesse

JURÉS D'ASSISES Tirage au sort

ADMINISTRATION

C'est en présence de deux membres du Collège Communal, Pascal RIGOT et Colette DELMOTTE, que le Bourgmestre Pierre HUART a tiré au sort les chiffres 11 et 14 qui vont servir à établir la liste des jurés d'assises.



le service Electorat enverra un courrier aux personnes concernées. Une fois la liste constituée, elle sera envoyée à la Province puis au Tribunal de 1^{ère} Instance de Nivelles. Un greffier de la Cour d'assises va, pendant les vacances judiciaires, se charger d'examiner l'ensemble des fiches des différentes communes du Brabant wallon, et établir la liste définitive des personnes qui pourront être appelées, dès septembre, à siéger dans un procès d'assises.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Des difficultés pour vous déplacer ?



Vous habitez en Brabant wallon et vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ? Vous cherchez un service adapté à vos besoins ? Formez gratuitement le **0800/17.420** !

→ **Plus d'infos**
www.capbw.be

Grand Nettoyage de Printemps 2017

PROPRETÉ

La Ville de Nivelles participe à la 3^{ème} édition de cette action pour une Wallonie plus propre, qui se déroulera du 24 au 26 mars. Inscriptions jusqu'au 15 mars.

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises, ... Plus de 40.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps l'an dernier !

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour votre cadre de vie ? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur www.walloniepluspropre.be **jusqu'au 15 mars à minuit**. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.

→ **Infos** 067/88.21.13 - Isabelle VAESSEN - isabelle.vaessen@nivelles.be ou <http://walloniepluspropre.be>.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de la Propreté



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FESTIVAL NATURE

Du 14 mars au 2 avril, le Festival International Nature de Namur s'exporte à Nivelles ! Plusieurs activités vous seront proposées (exposition, balades, conférence...), dont des projections de films amateurs et professionnels du Festival le mardi 14 mars et le vendredi 31 mars en soirée. Réservez déjà ces dates dans

vos agendas ! Le programme complet sera disponible dans le bulletin communal de mars.

→ **Infos** 067/88.21.79 - mailis.neuwels@nivelles.be.

■ Pascal RIGOT,
Echevin du Développement durable

Balades du Festival Nature

Une balade à la découverte du terroir de la Cokerie à Anderlues vous est proposée le **samedi 18 mars** par un guide de l'asbl NATECOM. Venez découvrir les particularités géologiques des terrils et des paysages de la région du Centre.

→ **Inscription obligatoire** auprès de David MICHELANTE (michelanted@gmail.com). PAF : 3 €.

Une balade à la découverte d'un paysage naturel où faune et flore font bon ménage vous est proposée le **samedi 1^{er} avril** par les Amis de la Nature à Monstreux.

→ **Inscription obligatoire** auprès du service Environnement (mailis.neuwels@nivelles.be ou 067/88.21.79). Gratuit.

RALENTISSEZ les batraciens sont de sortie ...

Vers la mi-février - début mars, lors des premières soirées douces et pluvieuses, les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres entament leur migration printanière. Les animaux traversent souvent des routes pour atteindre les mares, avec le risque de se faire écraser.

Pour les aider, des bénévoles organisent des "opérations batraciens" dans certaines rues, lesquelles seront annoncées par un panneau. La vitesse doit être adaptée pour les animaux et pour les éventuels bénévoles qui seront sur place !

→ **Pour de plus amples informations et pour rejoindre un groupe de bénévoles** 067/88.21.79 - service Environnement ou mailis.neuwels@nivelles.be.



BALAD'EAU à Baulers

Le Contrat de Rivière Senne organise sa Balad'eau à Baulers le **samedi 19 février** de 9h30 à 12h30. Les guides de l'asbl vous emmèneront découvrir le patrimoine bâti, paysager et naturel de ce charmant village.

→ **Inscriptions obligatoires** info@crsenne.be ou 02.355.02.15. PAF : 1 €.

Bienvenue à « Gens de Nivelles » et « Dè No Costé »

CPAS

« Gens de Nivelles » est située à la maison de repos « Nos Tayons » (rue Ste-Barbe, 19) et « Dè no costé » à proximité (fg de Soignies, 85). Quinze personnes peuvent être accueillies dans chaque centre d'accueil de jour, des places y sont encore disponibles.

Trait d'union entre la vie « chez soi » et la vie en maison de repos, le Centre d'accueil de jour (CAJ) « **Gens de Nivelles** » accueille en journée des personnes âgées qui bénéficient des services mis à disposition et des activités organisées pour les résidents de « Nos Tayons ».

Le CAJ « **Dè no costé** » a la particularité d'offrir une structure de soins de santé. Il prend en charge, pendant la journée, des personnes âgées fortement dépendantes physiquement ou psychiquement. Pathologies acceptées : troubles de la mémoire, maladie d'Alzheimer, démences et poly-pathologies associées à l'âge. L'objectif : permettre le maintien à domicile, éviter ou écourter des hospitalisations, retarder le placement en maison de repos mais également de s'y préparer !

Coût & transport

« Gens de Nivelles » : 15 € par jour et « Dè no costé » : 20 € par jour, incluant la participation aux activités de la maison de repos, le repas de midi et les boissons entre les repas. Le transport peut être assuré pour toute personne habitant l'entité

de Nivelles. Un supplément sera demandé pour le transport (6 € AVR soit 3 € par trajet).

Conditions d'accès

Ces services d'accueil de jour sont réservés aux personnes de plus de 60 ans, autonomes ou en perte d'autonomie. Les personnes de moins de 60 ans pourront être accueillies moyennant une dérogation délivrée par la Région wallonne. Les Centres sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h (excepté les jours fériés). Il n'y a pas de durée minimale ou maximale à respecter. On y vient pour une demi-journée, une journée complète, une semaine, ou plus.

→ **Plus d'infos** 067/28.34.06 - Géraldine CORNEZ, assistante sociale.

A la suite de votre appel, pour les candidatures au CAJ « Dè no costé », l'infirmière du Centre de soins de Jour prendra contact avec vous pour effectuer une visite à domicile.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS en charge du PCS

Le Fonds social gaz et électricité

Les CPAS sont chargés d'aider les personnes qui ont des difficultés pour payer leur facture de gaz ou d'électricité en négociant des plans de paiement, en mettant en place une guidance budgétaire et en octroyant, après enquête sociale, une aide financière aux personnes en état de besoin qui sont dans l'impossibilité de faire face à leurs dépenses de gaz et/ou électricité malgré leurs efforts personnels. En 2016, 30 personnes ont été aidées pour un montant global de 9.890,46 €.

Lorsqu'un consommateur demeure en défaut de paiement après rappel et mise en demeure, le fournisseur de gaz et/ou d'électricité demande au gestionnaire de réseau (ORES) de placer des compteurs à budget. Le compteur à budget est un système de « prépaiement » de l'énergie (un peu comme les recharges pour les GSM). Le CPAS possède une borne de rechargement. Deux autres bornes sont disponibles à Nivelles : Night&Day (Grand-Place) et Louis Delhaize (square des Nations Unies).

→ **Plus d'infos** 067/28.11.20 ou lors de la permanence du Service social du CPAS du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 (rue Samiette, 70).

Fonds européen d'aide alimentaire



C'est dans le cadre du Programme Européen d'Aide Alimentaire aux plus Démunis (FEAD) que le CPAS peut attribuer des colis alimentaires.

La distribution de ces colis est réservée aux personnes qui remplissent les conditions définies par l'Union Européenne : les revenus des bénéficiaires ne peuvent pas dépasser le seuil de pauvreté, à savoir :

- pour une personne isolée : 1.085,25 € par mois ;
- pour deux adultes : 1.627,88 € par mois ;
- pour un adulte avec enfant(s) : à partir de 1.410 € par mois ;
- pour deux adultes avec enfant(s) : à partir de 1.953,45 € par mois.

Il est à noter qu'un enfant de plus de 15 ans est considéré comme adulte et que pour calculer le revenu de la personne, toutes les ressources **réellement disponibles sont prises en considération**.

Les produits prévus mais disponibles selon arrivage : fromage fondu, chocolat, salade de riz et thon, lait, riz, poulet en sauce, haricots verts, huile d'olive, confiture, céréales, soupe, farine, sucre, pâtes, macédoine de légumes, pois chiches, biscuits secs, semoule, pudding et mousseline de pomme.

Les demandes doivent être introduites lors des permanences du Service social du CPAS qui se déroulent le lundi et le jeudi matin de 8h30 à 10h30.

→ **Plus d'infos**
067/28.11.20 - 067/28.11.66.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

Culture

VE 10 février
« Peuples des mers du sud »



Exploration du monde par Patrick BERNARD
18h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

10, 11, 17 & 18 février
« On ne badine pas avec l'humour »

Théâtre avec la troupe nivelloise Les Contacteurs
20h30 - Institut de l'Enfant-Jésus (rue de Sotriamont, 1)
→ Infos : www.lescontacteurs.be

SA 11 février
« Houps !... 70 ans »



Concert anniversaire de la chorale La Chanterelle
20h - Waux-Hall
→ Infos : 0475/26.61.84 ou www.lachanterelle.be

DI 12 février
Virginie HOCQ « Sur le fil »

Nouveau spectacle de l'humoriste
20h - Waux-Hall
→ Infos : 070/66.06.01 - www.ticketmaster.be

LU 13 février
« L'homme qui répare les femmes »

Ciné-philos, film de Thierry MICHEL et Colette BRAECKMAN
19h30 - Laïcité BW Nivelles (rue G. Willame, 10)
→ Infos : 067/21.66.74 - naki@skynet.be

JE 16 février
« Taking care of baby »

Spectacle de Dennis KELLY avec not. Cathy GROSJEAN, Vincent LECUYER
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

JE 16 février
« Le bouddhisme, son histoire et ses idées au Japon et en Asie »

Extension de l'ULB section Nivelles, conférence de Pierre BONNEELS, doctorant en philosophie à l'ULB, licencié de l'Université Bukkyo (Kyoto-Japon) - 20h - Hôtel de Ville
→ Infos : alain.wilkin@gmail.com

VE 17 février
Table de parole de l'association Parkinson

Antenne de Nivelles
15h - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : 067/67.07.55 - Christiane TONGLET

DI 19 février
« La bonne adresse »

Théâtre avec la troupe de Nivelles Espérance
15h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/21.41.14

ME 22 février
Magritte du Cinéma

« Ceci n'est pas une séance », projection d'un des films primés en présence de l'équipe du film
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

JE 23 février
« Les voix humaines »

Conférence musicale de J.M. ONKELINX
20h - Hôtel de Ville
→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

DROIT DANS LE MUR !

Rendez-vous le **samedi 18 février** de 14h à 17h pour une journée de rencontre et d'échange autour du graffiti sur le site d'Arjo Wiggins (place des Déportés) - gratuit et ouvert à tous !

Vous pourrez découvrir en direct une fresque monumentale réalisée par de jeunes Nivellois. Ce travail est réalisé dans le cadre d'un stage animé par le graffeur Mr X en collaboration avec la MJ Squad, Kulturalnivi et le Centre culturel. Des artistes plasticiens partageront aussi leur art.

Un débat sera animé par le CRIBW, le CCBW et le Bourgmestre Pierre HUART (horaire à déterminer).

→ Infos 067/88.22.77 - www.ccnivelles.be.

JE 23 février
Jazz au stade
Mimi Verderame Quartet

20h - club-house du Stade Nivellois (parc de la Dodaine)
→ Infos : jazzastade@gmail.com

VE 24 février
« La Communication Non Violente, pour qui, pourquoi ? »

Asbl SOLEDEV, conférence de Pierre MUANDA, formateur certifié, et Ingrid DASCHOT ; gratuit - 20h - bd de la Dodaine, 40

LU 27 février
« L'Union Européenne : entre incertitudes et confirmations »

Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Christian FRANCK, professeur émérite UCL
14h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

ME 8 mars
"Cendrillon fait grève"

Conférence articulée dans le cadre de la Journée internationale de la femme par Laïcité BW - 20h - rue G. Willame, 10
→ Infos : 067/21.89.15

VE 10 & SA 11 mars
La Compagnie du Comble vs Molière

Spectacle, mise en scène de Patricia DACOSSE, avec

not. François COLLARD
20h - Waux-Hall



→ Infos : 067/88.22.77 et www.ccnivelles.be

Jusqu'au 10 mars
Michal - Exposition des œuvres de l'artiste-sculpteur



Du lundi au vendredi de 9h à 16h - Palais de Justice II (rue Clarisse, 115)

Jeunesse

MA 14 février

« **Le temps des bébés** »

Pour enfants de 6 mois à 2 ans et demi ; gratuit
De 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15 - Bibliothèque locale
→ Inscription obligatoire :
067/89.26.30 ou via valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

ME 15 février

Histoires pour les petits à l' « Entre deux »

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte, avec l'AMO TEMPO en partenariat avec la bibliothèque locale. De 10h à 12h (bd des Archers, 12)
→ Infos : 067/89.26.30 - bibliothèque locale ou www.amotempo.be

ME 15 février

« **Mange tes ronces** »



Famille en fête, théâtre d'ombres avec Brigand rouge et Boîte à clous, atelier enfants/adultes à l'issue du spectacle
15h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 - www.ccnivelles.be

ME 22 février & 8 mars

« **Tous en jeu** »

Animation gratuite intergénérationnelle organisée par la Bibliothèque locale, en collaboration avec le CPAS et Fox et Cie, autour d'un jeu de société. De 14h30 à 17h - Résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : 067/89.26.30 ou via valerie.colin@biblio.nivelles.be

ME 22 février

« **L'heure du conte** »

Atelier pour enfants de 2 à 8 ans accompagnés d'un adulte ; gratuit - 15h - Bibliothèque locale
→ Infos : 067/89.26.30 - Valérie COLIN ou via valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

ME 22 février

Club de lecture Ados

Pour adolescents à partir de 12 ans ; gratuit. De 18h30 à 20h - Bibliothèque locale
→ Infos : 067/89.26.30 ou via caroline.tilmanne@bibliotheque-nivelles.be

VE 24 février - BIBLI'Origami



Pour adultes et adolescents, découvrir ou approfondir l'art du papier (art du pli et découpe du papier)
16h30 (niveau débutant) ou 19h (niveau avancé) Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.31, ou marie.wydouw@bibliotheque-nivelles.be

Opération Arc-en-ciel les 11 & 12 mars

Des milliers de jeunes bénévoles viendront à votre rencontre via le porte-à-porte ou dans les grandes surfaces pour récolter des vivres non périssables. Elles seront redistribuées auprès d'institutions accueillant des jeunes en maison d'hébergement ou d'associations en milieu ouvert reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ **Plus d'infos** www.arc-en-ciel.be.

Appel à projets Et si vous accueilliez Théâtre au Château chez vous ?

Le 29 août prochain, la tournée « Théâtre au Château » du Théâtre Royal des Galeries s'arrêtera à Nivelles. Le Centre culturel est à la recherche d'un nouveau lieu pouvant accueillir ce spectacle. Réponse souhaitée pour le 31 mars 2017.

Idéalement, il doit s'agir d'une propriété de type « maison bourgeoise » sise dans un quartier calme (à l'écart du trafic routier), dont la façade peut servir de décor de fond de scène et dont l'enceinte (cour ou jardin) peut accueillir une scène de 25m², et un public de ± 300 personnes assises.

L'ensemble de la logistique sera assurée par le Centre culturel de Nivelles et tout sera mis en œuvre afin d'éviter le moindre désagrément lors de la mise à disposition des lieux. Les propriétaires devront malgré tout offrir un accès à la demeure et prévoir un espace afin d'y installer la loge des comédiens. Bar et restauration seront entrepris par les hôtes ou un organisme de leur choix (association, comité de quartier, mouvement de jeunesse...). À leur profit bien sûr.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.77 - Centre culturel ou info@ccnivelles.be.

■ **Evelyne VANPEE,**
Echevine de la Culture

Boire des vers au palais d'Eros

Les animateurs de la bibliothèque publique locale de Nivelles, du service itinérant Place Aux livres et de l'équipe du Palais du Houblon proposent une soirée de dégustation pour embraser les sens : textes érotiques, chansons grivoises, lettres d'amour à consommer sans modération, accompagnés d'une blonde d'une brune ou d'une ambrée généreusement offerte pour l'occasion.

Animation gratuite au Palais du Houblon (place Albert 1^{er}, 13) le **dimanche 19 février** à partir de 18h (max. 30 personnes).

→ **Réservation obligatoire**
067/89.26.30 - bibliothèque locale.

Du 1^{er} au 31 janvier 2017

Les données figurant dans l'Etat civil ont obtenu l'accord des familles.



ETAT CIVIL

Décès

BARIGAND Raymonde, 92 ans, veuve de Dufer Marcel

BATON Jeanine, 92 ans, veuve de Servais Leopold

D'HONDT Yvette, 87 ans, veuve de Nitelet Jules

DALNE Guy, 78 ans, veuf de Florkin Jacqueline

DE SCHEEMAEKER Jeanne, 80 ans, épouse de Heuse André

DECLAYE Marie, 88 ans, veuve de Bertrand Jean

DEVOSSE Suzanne, 82 ans, épouse de Falesse Jean

DIDRICH Félicien, 77 ans, époux de Baquet Geneviève

GAUDY Paul, 95 ans, célibataire

GODEFROID Jacqueline, 82 ans, veuve de Frickx Robert

HULET Nadine, 83 ans, épouse de Petit Michel

JUDIC Rolande, 86 ans, veuve de Ricordel Guy

LENNE Jean, 71 ans, épouse de Verly Bernadette

LEPAGE Josette, 89 ans, célibataire

MARTIN Jeanne, 90 ans, veuve de Grotard Victor

MAYNÉ Andrée, 96 ans

PERSYN Catherine, 60 ans, célibataire

PIERLOT Louis, 86 ans, époux de Lecocq Marie-Thérèse

SACRÉ Gilberte, 86 ans, veuve de Turck Jacques

SCARNIÈRE Michel, 63 ans

THEYS Madeleine, 89 ans, veuve de Coleaux Charles

VAN GOSSUM Marie, 90 ans, épouse de Castille Jean

Naissances

BOUAYAD Mariam

BOURJELATE Assia

CAYPHAS Léo

DAMOISEAU Elric

DETHIOUX Aurian

EVENEPOEL Chloé

MATHIEU Sofia

NICAISE Maxime

Mariages

TONGLET François-Xavier, Nivelles & HOYAUX Gwenaëlle, Nivelles

VANHOUTTE Raphaël, Nivelles & TARNOPOLSKA Liudmyla, Ivano-Frankivsk (Ukraine)

RVAZIS ACLOTS

Èl soris qu'i n'a qu'in trô, c'est 'ne poûve soris.

La souris qui n'a qu'un trou, c'est une pauvre souris.

Il faut toujours avoir deux cordes à son arc.

I vaut mèteu yèsse tout seû qu'in monvéche compagnîye.

Il est préférable d'être seul qu'en mauvaise compagnie.

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

DufRASNE Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55
(accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

FÉVRIER

- 9. MM
- 10. HAVAU
- 11. DEVRIESE
- 12. MULTIPHARMA
- 13. MEUREE
- 14. NIVELPHARMA
- 15. FAMILIA
- 16. DUFRASNE
- 17. HAVAU
- 18. VERT CHEMIN
- 19. DERCLAYE
- 20. MM
- 21. FAMILIA
- 22. MULTIPHARMA
- 23. MM
- 24. DERCLAYE
- 25. DEVRIESE
- 26. MAILLEBOTTE
- 27. VERT CHEMIN
- 28. NIVELPHARMA

MARS

- 1. DUFRASNE
- 2. MAILLEBOTTE
- 3. DERCLAYE
- 4. FAMILIA
- 5. DEVRIESE
- 6. VERT CHEMIN
- 7. MAILLEBOTTE
- 8. FAMILIA
- 9. MM
- 10. MULTIPHARMA
- 11. NIVELPHARMA
- 12. NIVELPHARMA

Pour plus d'informations, veuillez former le 067/88.92.11 (Police locale).

N° vert "Propreté" 0800/99 354

N'hésitez pas à former ce n° gratuit, nos Services vous répondront dans les meilleurs délais !

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Prochaine parution: 08/03/17
Remise des articles: 20/02/17

Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.
Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la police locale (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e (du VE 19h au LU 8h) **et les jours fériés** (de la veille 19h au lendemain 8h) : 02/38.50.500

Gardes médicales la semaine (les nuits (de 19h à 8h) du lundi au vendredi 8h) : 067/21.97.94

Vétérinaires

Permanence tél. Vétérinaire 24h/24 **au cabinet** : 0492/75.11.75 (uniquement pour les animaux de compagnie) Plus d'infos : www.veterinaires-de-garde.be

Permanence tél. Vétérinaire 24h/24 **à domicile** : 0497/55.22.55 (uniquement pour les animaux de compagnie) Plus d'infos : www.vetathome.be